

10 octobre 2023, séance ordinaire du conseil municipal



## Rapport du maire

### Faits saillants du rapport financier 2022 de la municipalité de Hérouxville

---

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 10 octobre 2023, je fais rapport aux citoyens et citoyennes d'Hérouxville des faits saillants extraits du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la firme comptable DGL.

L'exercice financier 2022 s'est soldé par un déficit de fonctionnement de 88 693 \$ résultant de revenus de fonctionnement se chiffrant à 2 304 386 \$ comparativement aux charges de 2 393 079 \$. Par l'ajout d'éléments de conciliation à des fins fiscales de l'ordre de 29 879 \$, le déficit de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élève à 118 572 \$.

---

#### RÉALISATIONS 2022

Sur les charges totales consolidées, 1 519 735 \$ constituent des investissements à long terme et 2 413 556 \$ constituent des frais pour des obligations inconsommables ou non discutables :

**Administration générale:** 422 684 \$

**Santé et bien-être:** 472 \$

**Sécurité publique:**

- Sûreté du Québec: 98 655 \$
- Sécurité Incendie: 122 755 \$
- Autres: 13 513 \$

**Aménagement, urbanisme et développement:**

- Aménagement urbanisme et zonage: 74 529 \$
- Promotion développement économique: 42 789 \$
- Autres: 19 047 \$

**Transport :**

- Réseau routier: 628 083 \$
- Transport collectif: 6 478 \$

**Loisirs et culture:** 120 184 \$

**Hygiène du milieu:**

- Eau, égout: 478 720 \$
- Matières résiduelles: 176 608 \$
- Autres: 300 \$

**Frais de financement :** 208 739 \$

---



Le déficit de l'année budgétaire 2022 est le résultat de dépenses imprévues telles :

Achat de logiciel	5000 \$
Services juridiques	5892 \$
Hôtel de Ville / Rénovations	30 000 \$
Route Paquin – étude	5 000 \$
Rue Odilon – pavage	35 000 \$
Camion Ford	37 680 \$
<b>Total</b>	<b>118 572 \$</b>

---

## ENDETTEMENT

Le ratio d'endettement total à long terme du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée (RFU) est de 4.85 \$, comparativement à celui de 2019 qui était de 4.17 \$ et du ratio moyen de l'ensemble des municipalités de la MRC de Mékinac, soit 1.39 \$. Pour la région administrative (la Mauricie), le taux est de 3.07 \$. Les différents ratios exposés ici indiquent que notre municipalité a su profiter pleinement de programmes subventionnés afin de poursuivre ses investissements, surtout en matière de voirie municipale. Il est donc important de noter que plus de 70% de la dette municipale est assumée par les programmes de subventions du gouvernement dont les remboursements sont échelonnés sur une période de 10 ans. Cette note explicative n'apparaît pas aux états financiers officiels produits et publiés par le gouvernement, mais elle démontre que nous conservons notre pouvoir d'investissement afin d'assurer un meilleur avenir à tous, ce, dans un contexte où nous subissons nettement les impacts de taux inflationnistes hors du commun depuis les dernières années.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que la municipalité est en bonne situation financière malgré les coûts inflationnistes qu'elle a dû assumer au cours de cette année 2022.

Merci de votre attention,

Bernard Thompson, maire